

Procès-verbal de l'assemblée générale Du 25 / 11 / 2025 à Bussy St Martin

ASSOCIATION

RANDO RENTILLY 77

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 déclarée à la préfecture **SOUS-PREFECTURE DE MEAUX**,
le 13 septembre 2013, n° de dossier **W771011427**

Siège social : Mairie de Bussy Saint Martin

Rue de la Montagne

77600 Bussy-Saint-Martin

Procès-verbal de l'assemblée générale du 25 Novembre 2025 à Bussy St Martin

Le 25 Novembre 2025 à 18H30, les membres de l'association dénommée Rando Rentilly 77 dont le siège social est à Mairie de Bussy Saint Martin

Rue de la Montagne

77600 Bussy-Saint-Martin

Se sont réunis en assemblée générale dans la salle André BOUREAU à BUSSY ST MARTIN, sur convocation du président Gérard Carpentier par lettre simple, conformément aux dispositions des statuts. L'assemblée générale ordinaire comprend tous les membres de l'association à quelque titre qu'il soit. Elle se réunit chaque année au cours du quatrième trimestre.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée par chaque membre présent, au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel qu'en qualité éventuelle de mandataire en cas de procuration possible.

M. Carpentier a présidé la séance en sa qualité de président de l'association ; Mme. Gravot est secrétaire de séance en sa qualité de Secrétaire de l'association.

L'effectif 2025-2026 est de 48 adhérents à ce jour, dont 58 % de femmes pour 42% d'hommes. La tranche d'âge la plus représentée est de 61 à 70 ans pour 60 %.

Le président constate que les membres présents et représentés, après dépouillement des pouvoirs et vérification des signatures des adhérents présents, sur un total de 48 membres inscrits, il est dénombré 38 présents, et 7 pouvoirs. Total 45 membres représentés. Le quorum est donc atteint. Le président déclare la 13^{ème} Assemblée Générale de RANDO RENTILLY 77 ouverte et qu'en conséquence l'assemblée peut valablement délibérer.

Le président rappelle l'ordre du jour de l'assemblée générale

- Ouverture de la 13^{ème} AG
- Election des membres du bureau. Appel à candidature.
- Membres sortants : Michèle GRAVOT et Raymond GACHET
- Rapport financier 2024-2025
Catherine FLAMENT trésorière et Michel ALLARD (Vérificateur au compte).
- Rapports d'activités de l'année 2024/2025 et prévisions 2026
G. CARPENTIER / R. GACHET
- Revue de programme randonnées et voyages effectués.
- Proposition de voyage et séjours culturels pour l'année 2026
- Questions diverses.

Le président donne ensuite la parole à tout membre de l'assemblée désirant s'exprimer. La discussion étant close, le président met successivement aux voix les résolutions.

Statutairement la composition du Bureau est renouvelée à l'assemblée Générale.

Actuellement l'association est dirigée par un conseil de six membres, élus pour trois années par l'assemblée générale. Les membres sont rééligibles. Le quota de 3 sièges réservés aux femmes est observé. Le conseil peut être renouvelé chaque année. Les membres sortants sont désignés lors de la réunion de préparation à l'assemblée générale.

L'année 2025 indique 2 personnes sortantes :

Michèle Gravot et Raymond Gachet

Nous avons procédé au renouvellement du bureau, il se fait sur le principe du vote à main levée. Il ne se trouve personne pour réclamer le vote à bulletin secret.

Michèle Gravot et Raymond Gachet renouvellent leurs candidatures.

Proposition de candidature Monsieur Lopez Alain.

Contractuellement l'association sera dirigée par un conseil de six membres.

- ✓ Monsieur Lopez Alain est élu à l'unanimité. Il sera Vis-Président
- ✓ M. Carpentier Gérard a été élu lors de son renouvellement à l'assemblée générale.

Le vote du renouvellement a été voté à l'unanimité

Après délibération de l'assemblée générale, le président a donné quitus, sur la gestion de l'association aux administrateurs pour leur gestion financière.

COMPTE D'EXPLOITATION DU 1ER OCTOBRE 2024 AU 30 SEPTEMBRE 2025

| RECETTES | | DEPENSES | |
|-----------------------------------|--------------------|-------------------------------|--------------------|
| Solde bancaire au 01/10/2024 | 2 389,13 € | Frais AG | 303,03 € |
| Solde livret au 01/10/24 | 16,56 € | Cotisations FFRP | 1 084,70 € |
| Intérêts sur livret au 31/12/2024 | 0,49 € | Cadeaux animateurs | 180,00 € |
| | | Cadeaux Resto Michelle | 246,40 € |
| Adhésions + licences | 2 024,70 € | Galettes des rois | 120,68 € |
| Voyage Soursac 14 participants | 10 725,82 € | Bureautique | 76,47 € |
| | | Cotisations sports et régions | 129,00 € |
| | | Voyage Soursac | 10 515,88 € |
| | | Pourboire guide Soursac | 209,94 € |
| | | Solde bancaire au 30/09/2025 | 2 273,55 € |
| | | Solde livret au 20/09/2025 | 17,05 € |
| | 15 156,70 € | | 15 156,70 € |

Les Randonnées : programme « Du 01 Octobre 2024 au 30 Septembre 2025 »

| | |
|-------------------------------------|---------|
| Nombre de randonnées : | 39 |
| Distance totale des parcours : | 668 Kms |
| Moyenne de : | 17 Kms |
| Nombre de participants en randonnée | 433 |
| Moyenne de participants : | 11 |
| Nombre d'Animateurs | 8 |
| Randonnée annulée | 11 |

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19H30.

Suite à l'assemblée générale, a été dressé le présent procès-verbal qui est signé par le président et la secrétaire de séance.

Le Président

M. CARPENTIER Gérard



Secrétaire

Mme GRAVOT Michèle

